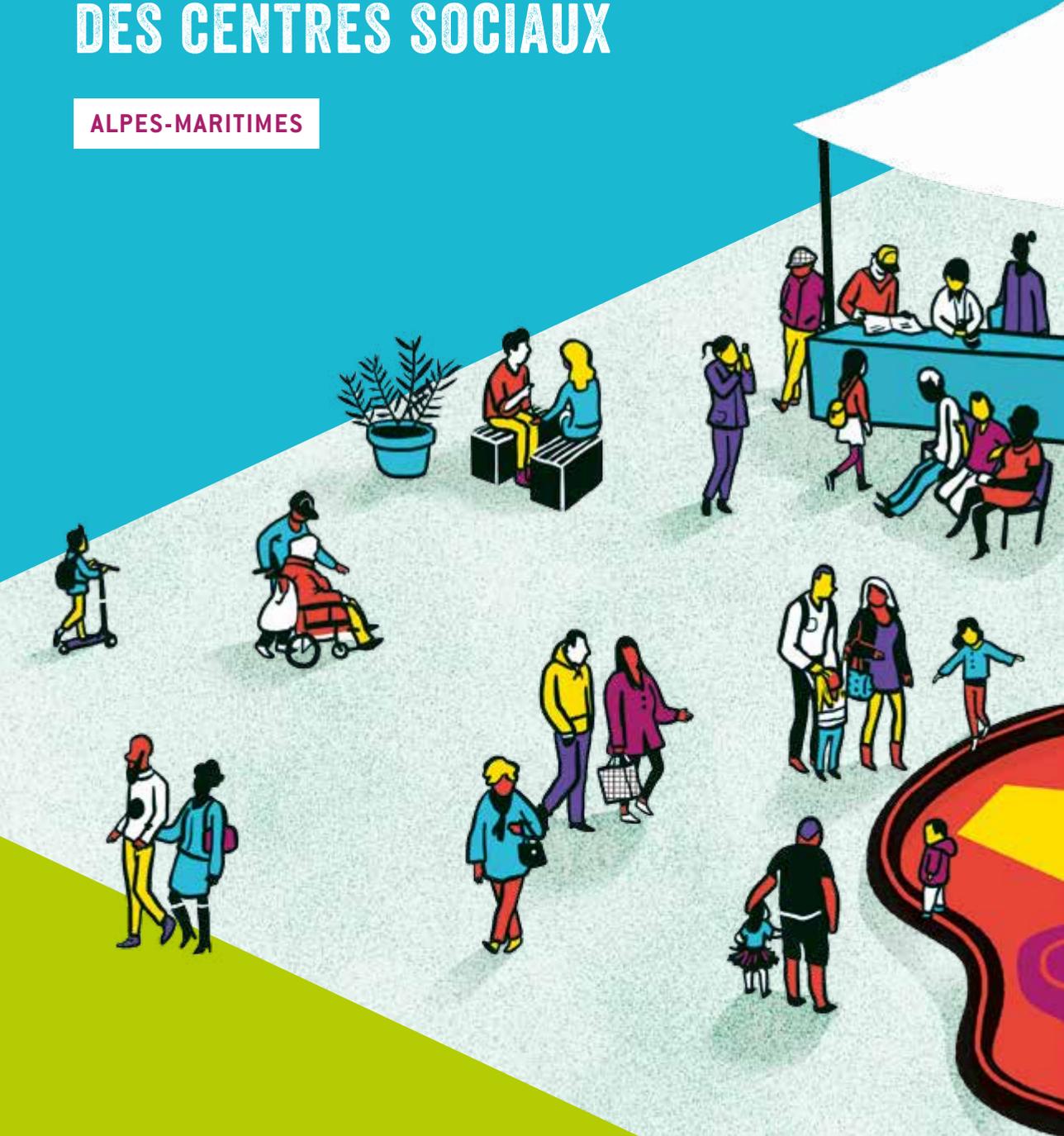


OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

ALPES-MARITIMES



Nous avons le plaisir de vous présenter, pour la première fois, l'étude de l'observatoire des centres sociaux des Alpes-Maritimes.

Cet arrêt sur image annuel permet de comprendre la contribution essentielle des centres sociaux dans le renforcement des solidarités humaines et territoriales. Chaque centre social est unique, même si son socle repose sur des fondamentaux identiques à tous.

Ce document rappelle que les centres sociaux sont des espaces ouverts, prenant en compte sans cesse l'actualité des besoins et des initiatives des habitants. L'action au quotidien des équipes de salariés et des bénévoles s'attache à promouvoir les expériences de coopération autour de projets collectifs.

Il souligne également le rôle des centres sociaux dans le renforcement des liens familiaux et sociaux et dans les solidarités de voisinage, une contribution essentielle pour la cohésion sociale et le vivre ensemble. Sur le périmètre d'intervention des centres sociaux, la synergie et les coopérations engagées avec les acteurs locaux constituent un réel bénéfice pour le développement social des territoires.

Enfin, ce document souligne l'intérêt d'engagements concertés des partenaires publics – collectivités locales et institutions – aux côtés des centres sociaux. C'est pourquoi cette étude est pleinement inscrite dans le Schéma départemental des services aux familles, signé par l'État, le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes.

Cette plaquette constitue une base riche pour communiquer, valoriser, débattre et collaborer.

N'hésitez pas à la diffuser largement auprès de vos administrateurs, équipes salariées, élus, partenaires locaux...

Bonne lecture !

L'État

Le Conseil départemental des Alpes-Maritimes

La Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Conformément à la Circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales relative à l'Animation de la vie sociale de juin 2012, **le centre social poursuit trois finalités :**

- › l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- › le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- › la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Inscrit dans une dynamique partenariale sur son territoire, **le centre social est un lieu de promotion de valeurs et de principes**

- › tels que le respect de la dignité humaine,
- › la solidarité,
- › la neutralité,
- › la mixité
- › et la participation.



LES 3 DIMENSIONS DU PROJET

UN SERVICE RENDU AUX HABITANTS

Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Lieu de rencontre et d'échanges, le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Équipement de proximité, le centre social favorise l'initiative des habitants et leur implication sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.

ISOLEMENT



LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

ACCÈS À LA CULTURE

BIEN VIEILLIR

HANDICAP

EDUCATION

EMPLOI / INSERTION SOCIALE

SANTÉ / ESTIME DE SOI

LOGEMENT / HABITAT



TRANSPORT / MOBILITÉ

REPÈRES CLÉS 2016

Des projets de territoires
pour et avec les habitants

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Quel que soit son mode de gestion, le centre social conçoit son projet en concertation avec les partenaires et en impliquant les habitants.

6 agréments

délivrés par la Caf

MODE DE GESTION

5 centres associatifs

1 centre géré par un CCAS

DURÉE DE L'AGRÈMENT



Chaque demande de renouvellement est l'occasion d'évaluer le projet et d'élaborer le suivant en concertation avec les partenaires et les habitants.

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

Le centre social s'appuie sur des moyens financiers et humains, variant en fonction des besoins repérés et ressources disponibles.

MOYENS HUMAINS

158 salariés

travaillent dans les centres sociaux

81 Equivalents temps plein (ETP),
soit une moyenne de **13,4 ETP**
par centre social

PARTENARIAT DE PROJET

81 associations accueillies Une dynamique avec les acteurs et/ou accompagnées du territoire dans le cadre du développement social local.
par les centres sociaux.

PARTENARIAT AVEC LES INSTITUTIONS / COLLECTIVITÉS LOCALES

Soutien technique et/ou financier ; coordination départementale dans le cadre du Schéma directeur de l'Animation de la vie sociale.

ENGAGEMENT DES HABITANTS

173 bénévoles
impliqués dans la conduite
des activités.

145 bénévoles
associés au pilotage
des centres sociaux.



FINANCES

775 876 €

de budget moyen par centre social,

Soit **4 655 260 € de budget cumulé** pour **6 centres sociaux**

LE PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION



5 centres sociaux
en zone urbaine

- › **2 centres** interviennent sur un quartier
- › **2 centres** sur plusieurs quartiers
- › **1 centre** sur la commune entière

Tous situés sur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

LES USAGERS

15 339 habitants participent régulièrement aux actions, soit **7%** de la population de la zone d'intervention

29 299 habitants participent à des événementiels ou actions hors les murs, soit **13%** de la population de la zone d'intervention

5 932 habitants participent aux actions des partenaires hébergés dans **5 centres sociaux**.

Une population de **230 000 habitants** potentiellement couverte par les **6 centres sociaux**, soit **21%** de la population maralpine.



1 centre social
sur un territoire de montagne

- › intervention du centre social sur **9 communes rurales** pour une population totale de **3 800 habitants**.

*Implanté sur une zone de **revitalisation rurale**.*

LES ADHÉSIONS

4 607 personnes ont souscrit une adhésion dans **un centre social**

1 313 adhésions individuelles, sur **5 centres concernés**

177 adhésions familiales, sur **4 centres concernés**



- › Une offre associée à celle de 4 espaces de vie sociale
- › **Une offre complétée en septembre 2016** par la création du centre social de Valbonne.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES ALPES-MARITIMES



DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

UNE RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES DES HABITANTS

Identifiés par les habitants comme des lieux d'accueil, les centres sociaux apportent des éléments de réponse aux questions sociales de leur territoire, avec une attention particulière portée aux plus fragiles.

L'ACCÈS AUX DROITS

Des services, inscrits dans le projet social des **6 centres sociaux**, au regard du diagnostic réalisé sur le territoire :

- **Permanences** : accueil social, psychologue, CIDFF (juriste), CLIC (pour les + de 60 ans), CDAD (Avocats), service d'aide aux victimes et médiation (Habilitation Ministère de la Justice).
- **Points relais des institutions** : une MSAP, 5 partenaires-relais Caf.
- **Écrivains publics**
- **Médiation sociale**
- **Actions pour pallier les ruptures numériques** : accès et formation à l'outil informatique

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Soutien individualisé dans 4 centres sociaux : recherche d'un job d'été pour les 16 ans et plus (lien avec Point Information Jeunesse) ; actions auprès des adultes fragilisés (situations de rupture, de monoparentalité).

Accompagnement collectif dans 1 centre social : action en lien avec la Mission Locale pour les 16-25 ans ; permanence régulière pour les plus de 25 ans.



L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

5 centres sociaux organisent des ateliers à l'année.

« BIEN VIEILLIR »

5 centres sociaux développent des actions pour les seniors, sur les questions de précarité, mobilité, prévention santé, liens sociaux des jeunes retraités, habitat/logement : *actions diverses, ateliers santés animés par la Cram, la Msa et d'autres partenaires.*

FOCUS

LOTO INTÉGÉRATIONNEL CENTRE SOCIAL LE VILLAGE DE NICE

Tous les trimestres, les élèves des grandes sections de l'école maternelle le Manoir retrouvent les seniors du CCAS pour partager un loto géant (adhérents du centre social, résidents des Résidences autonomie ou des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Ce jeu permet aux plus petits de se familiariser avec les chiffres tandis que les aînés veillent à ce que les grilles soient complétées ! A ce beau monde s'ajoutent des parents volontaires et parfois les enfants pris en charge par le Service d'éducation spécialisée à domicile. L'action en est d'autant plus intergénérationnelle !

Le loto se termine systématiquement par un goûter, les participants se donnant rendez-vous pour le trimestre prochain.

LES ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX 0 – 17 ANS

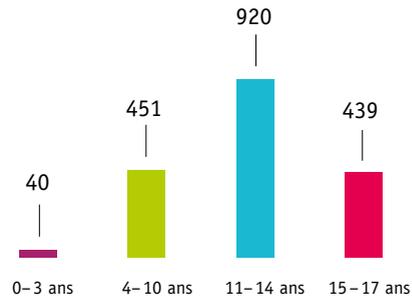
1 850 enfants et adolescents

accueillis dans les centres

50% d'entre eux sont pré-adolescents.



Nombre d'enfants accueillis



PETITE ENFANCE (0 – 3 ANS)

2 centres

Activités proposées : *actions parent/enfants (lieu parent-enfant, action parentalité), ALSH (3 ans et plus).*

ENFANCE (4 – 10 ANS)

6 centres

Activités proposées : *accueil péri et extra-scolaire, accompagnement à la scolarité, lieux parents/enfants.*



PRÉ-ADOLESCENCE (11 – 14 ANS)

6 centres

Activités proposées : *Accueil péri et extra-scolaire, accompagnement à la scolarité, animation de rue, activités sportives et culturelles, participation à des projets/événements de quartier, accompagnement au départ en vacances.*

ADOLESCENTS (15 – 17 ANS)

6 centres

Activités proposées : *animation de rue, activités sportives et culturelles, accueil de jeunes, accompagnement individuel sur l'orientation scolaire et les formations.*

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

L'ACCOMPAGNEMENT DES 15 – 25 ANS

478 jeunes accompagnés par

5 centres sociaux

VERS L'AUTONOMIE

Les actions sont principalement orientées autour de :

- l'accès aux droits et à l'information,
- le temps libre,
- la vie numérique,
- la mobilité,
- l'orientation (formation, avenir professionnel).



VERS UNE POSTURE CITOYENNE

4 centres sociaux s'attachent à promouvoir auprès de la jeunesse :

- l'implication sur le territoire,
- la citoyenneté,
- et la cohésion sociale.



Ces actions sont le plus souvent collectives et inscrites dans le cadre de dynamiques partenariales :

- **la participation à la vie de quartier/ événementiel** sur le territoire,
- **l'accompagnement à la méthodologie et logistique** de projets portés par les jeunes,
- **la mobilisation de dispositifs** tels que Ville Vie Vacances, Sac Ados, Chantier Jeunes...
- **des animations sur la laïcité, les valeurs républicaines, l'engagement** (débats citoyens, expositions inter-actives...)



FOCUS

LE QUIZ DE LA SEMAINE DES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN - CENTRE SOCIAL LA RUCHE À NICE

Pendant une journée, une douzaine de partenaires rencontrent les élèves de 5 classes du collège Vernier sur le thème de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyens.

Par groupes de six, les collégiens passent sur les stands tenus par les partenaires.

L'échange s'engage à partir d'une question en lien avec le domaine d'activité de l'animateur. Pour le CSAPA : une drogue est-elle forcément illégale ? Pour Nice Bénévolat : un mineur peut-il être bénévole dans une association ? Pour le CIDFF : ta famille peut-elle t'obliger à te marier ? Pour le Planning familial : existe-t-il une majorité sexuelle ?... Le flyer distribué aux jeunes en fin de journée leur permet, s'ils le souhaitent, de reprendre contact ultérieurement avec ces partenaires.

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

LES PARTENAIRES

Les centres sociaux sont des lieux d'accueil et de ressources pour les associations. Ils participent au développement de la vie associative de leur territoire.

Les partenariats engagés sont nombreux. Ils contribuent à la dynamique de développement social local impulsé au travers de chaque projet social.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

81 associations accueillies dans les centres sociaux.

FONCTION SERVICE

(photocopie, prêt de salle...)

25 associations dans **4 centres**

FONCTION RESSOURCE

(aide au projet, formation...)

48 associations dans **5 centres**

FONCTION PARTENARIAT

(activité intégrée au centre social)

8 associations dans **2 centres**

LE PARTENARIAT DE PROJET

Avec divers acteurs locaux :

acteurs associatifs, services municipaux, bailleurs sociaux...

Avec certains acteurs éducatifs du territoire,

- Éducation nationale (5 centres),
- Éducation spécialisée (4 centres),
- dans le cadre d'un PEDT (2 centres).

LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX

Le réseau départemental des centres sociaux, animé par la Caf, contribue depuis 2009 à développer entre eux les coopérations, la solidarité et le partage d'une culture commune pour affirmer la plus-value de leur intervention.

Les centres sociaux des Alpes-Maritimes ne sont pas adhérents à la Fédération des centres sociaux.

LE PARTENARIAT AVEC LES INSTITUTIONS, LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Un soutien technique et/ou financier

apporté en grande majorité par les pouvoirs publics. Un seul centre social bénéficie du soutien financier d'un acteur privé.

Lorsque ce soutien est formalisé, il s'agit très souvent d'un conventionnement bi-partite.



DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

DES PROJETS COLLECTIFS AVEC LES FAMILLES

Le projet familles mis en œuvre dans chaque centre social se traduit par :

6	actions intergénérationnelles
6	manifestations festives
6	loisirs collectifs en famille
5	groupes d'échanges
5	projets de départs en vacances
5	autres actions collectives entre familles
5	sorties familiales
4	actions d'accompagnement à la scolarité
3	accueil parents-enfants
2	autres (UPP, conférence-débat, ...)

Nombre
de centres sociaux

LE RÉFÉRENT « FAMILLES »

- conduit le projet familles en cohérence avec le projet social du centre,
 - développe des actions à dimension collective,
 - coordonne les actions parentalité au sein du centre et avec les partenaires du territoire.
- Les **6 référents familles** sont titulaires d'un diplôme de niveau II ou III.

CERTAINES ACTIONS FAVORISENT PARTICULIÈREMENT LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS :

- › **l'implication volontaire** dans l'animation d'ateliers vie quotidienne, projets collectifs dédiés à la vie de quartier, échanges de compétences, groupe d'expression des parents du Reaap, fonds de participation des habitants...
- › **la mobilisation du Fonds de participation** des habitants sur les quartiers de la politique de la ville, pour laquelle certains centres sociaux accompagnent les initiatives issues de leur territoire.

LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

En lien avec les élus, acteurs et partenaires locaux, les centres sociaux ont créé un partenariat avec :

- **Un conseil citoyen** : 3 centres (dont 2 impliqués directement dans la mise en place)
- **Un conseil de quartier** : 2 centres
- **Un conseil municipal de jeunes** : 2 centres
- **Un conseil local de développement** : 2 centres
- **Un conseil économique et social** : 1 centre

FOCUS

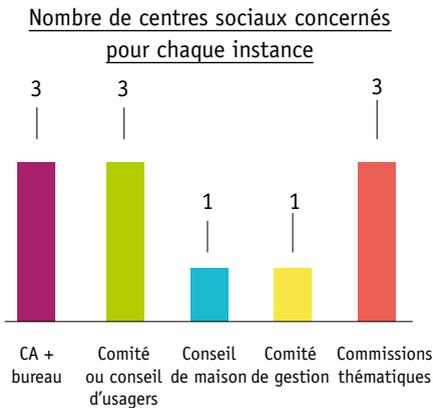


EMBELLISSONS NOTRE RÉSIDENCE ! CENTRE SOCIAL DE RANGUIN - CANNES

Financé dans le cadre du Fonds de participation des habitants, le projet a réuni des parents du quartier autour d'une envie partagée : amener leurs enfants (moins de 5 ans) à agir ensemble pour apprendre à respecter leur environnement. Les petits et les grands ont ainsi planté des fleurs et des arbustes sur les parties communes de la résidence, rendant ainsi leur cadre de vie plus agréable. Il s'agit maintenant de préserver cette démarche à travers l'entretien collectif et régulier de ces espaces.

DES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LE PILOTAGE DU CENTRE

Les centres sociaux ont tous une instance de pilotage qui associe les habitants.



- › **Des administrateurs bénévoles engagés** dans les Conseils d'administration de proximité (**3 centres sociaux associatifs**),
- › **D'autres instances de pilotage** investies par les habitants dans **5 centres sociaux** : Comité de maison, d'usagers, de gestion.
- › **Diverses Commissions thématiques** réunissant régulièrement les habitants dans **3 centres sociaux** : commissions gouvernance, finance, famille, jeunesse, vie associative et vie sociale, petite Enfance, emploi.

145 habitants associés au pilotage.
moyenne d'âge : **48 ans**

63 arrivées pour **16 départs** sur l'année :
une implication en hausse.

de **8 à 50 personnes** par centre :
disparité liée à l'expérience des équipes
et aux parcours des habitants.

4 451 heures de bénévolat
réalisées sur le pilotage, une moyenne
de **30 heures/an** par bénévole.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS : UN CADRE LOCAL DE RÉFÉRENCE

Une démarche a été menée dans le cadre du réseau des centres sociaux et des espaces de vie sociale dans l'objectif de construire une culture partagée sur la participation des habitants. A partir du cadrage national, d'outils locaux préexistants et d'un partage d'expériences, un cadre local a pu être élaboré, réunissant aujourd'hui les valeurs portées par l'ensemble des structures d'animation de la vie sociale du département.



DES MOYENS ET DES RESSOURCES

DES BÉNÉVOLES INVESTIS DANS LES ACTIVITÉS

173 bénévoles sont impliqués dans la conduite des actions.

Ce type de bénévolat est parfois une étape avant d'évoluer vers une implication dans le Pilotage du centre social.

135 bénévoles d'activités réguliers

11 297 heures

38 bénévoles d'activités occasionnels

270 heures

78% sont des bénévoles réguliers.

Ils effectuent chacun une moyenne de **84 h** de bénévolat par an. Leur participation horaire tend à augmenter.

Ce bénévolat représente **7,2 ETP**.

Les activités mobilisant le plus de bénévoles sont :

- l'accompagnement à la scolarité (*Clas*),
- l'animation d'ateliers culturels et de loisirs (*art plastique, informatique, linguistique, cuisine...*),
- les activités familiales (*sorties, actions REAAP, manifestations de quartier...*).

Parmi eux,

79 bénévoles ont été formés, principalement sur certains thèmes :

- la dynamique participative (*exemple : réécriture du projet associatif*) ;
- l'alphabétisation ;
- le soutien à la parentalité en milieu carcéral ;
- l'animation de groupe (*projet Clas ; pédagogie des ateliers informatiques*) ;
- l'hygiène et la sécurité
- l'accueil des 0-3 ans.

ÂGE DES BÉNÉVOLES



- 41% + de 60 ans
- 47% Adultes
- 5% 18 – 25 ans
- 7% 12 – 17 ans

FOCUS

LE REPAIR CAFÉ – CS LA PASSERELLE À CARROS

Sur inspiration du repair café de Valbonne, le projet est né de la volonté de 4 adhérents de La Passerelle, accompagnés par le centre social. Volontaires et motivés, ils ont alors entraîné plusieurs bénévoles dans leur dynamique. Dans une ambiance conviviale, ce collectif d'habitants carrois se propose d'aider et d'apprendre à réparer les objets du quotidien, plutôt que de les jeter. Les réparateurs échangent entre eux les outils mais aussi leurs savoir-faire dans un grand esprit de solidarité. Le principe est de réparer ensemble ! Ils se réunissent tous les 3^{èmes} samedi de chaque mois.

Pour plus d'information

<https://repaircafecarros.wordpress.com/>



LES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES

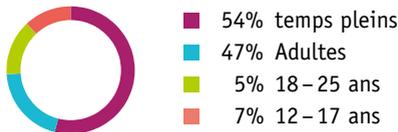
158 salariés différents

de 9 et 50 salariés par centre social

Type de contrats



Temps de travail



81 ETP

13,4 ETP en moyenne par centre social

Plus de la moitié des salariés en CDI

(45% au plan national) :

La stabilité des équipes favorise la continuité dans la mise en œuvre du projet social.

15 emplois aidés

sur 5 centres, soit 9 % des emplois.

La moitié des salariés est à temps partiel, 20% d'entre eux sont à moins d'un mi-temps.

Le temps de travail est lié au fonctionnement de certaines activités (rythme hebdomadaire, ou sur période de vacances scolaires...).

Les centres sociaux s'appuient sur :

de 2,6 à 5,9 ETP LA FONCTION PILOTAGE

1 – 1,8 ETP Direction

Les 6 directeurs sont tous titulaires d'un diplôme de niveau I ou II. 4 d'entre eux ont un adjoint.

1 – 1,7 ETP Accueil

1 – 2,7 ETP Administratif (secrétariat et comptabilité)

de 3,9 à 9,9 ETP LA FONCTION ACTIVITÉ

Animateurs, intervenants techniques, travailleurs sociaux, professionnels de la petite enfance, agents de développement social...

de 0 à 3 ETP

LA FONCTION LOGISTIQUE

Agents techniques, agents de maintenance, agents d'entretien...

52 formations

ont été réalisées

- > Près de **80%** des actions s'inscrivent dans un plan de formation.
- > La majorité des formations est diplômante (Caferuis, DESJEPS, BTS ESF, ...).



DES MOYENS ET DES RESSOURCES

MOYENS FINANCIERS

LES BUDGETS

4 655 260 €
de budget cumulé

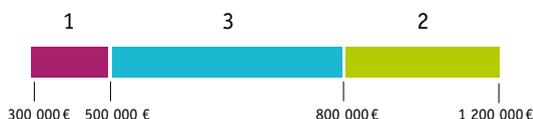
775 876 €
de budget moyen

503 553 €
de masse salariale moyenne,
Soit 65 % du budget

Sur le total des produits cumulés :

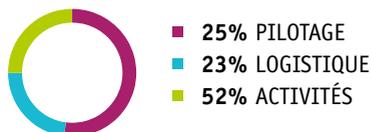
- › **7,6%** correspondent à des contributions volontaires (mise à disposition de locaux et de personnels, valorisation du bénévolat...).
- › **66%** d'entre elles sont des contributions de la commune.

Distribution des centres sociaux selon leur budget

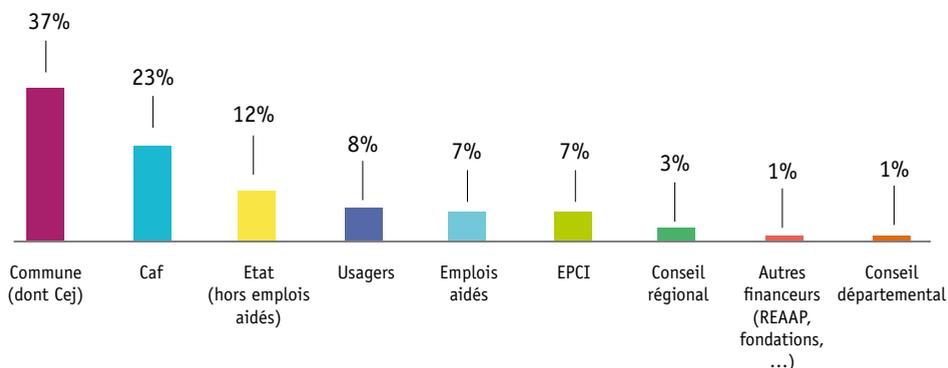


- › **0,8%** correspondent à des produits générés par les centres sociaux eux-mêmes (hors participations des usagers).

RÉPARTITION DES CHARGES 2016



LES FINANCEURS



LISTE DES CENTRES SOCIAUX DES ALPES-MARITIMES

NICE

Centre social La Ruche 5, rue Trachel
06000 NICE Geré par l'association La Semeuse

NICE ARIANE

Centre social Le Village Jardin Lécuyer
Av Emile Ripert
06300 NICE Geré par CCAS de la Ville de Nice

CANNES

Centre social / MJC Ranguin Chemin de la Frayere
06150 CANNES LA BOCCA Geré par MJC Ranguin

CARROS

Centre social La Passerelle 15 bis rue du Bosquet
06510 CARROS Geré par l'association
PARI MIX'CITE

GUILLAUMES

Centre Social L'Epi Place de Provence
06470 GUILLAUMES Geré par UFCV

GRASSE

Centre social Harjès 31,33 rue Marcel Journet
06130 GRASSE Geré par l'association HARJES

VALBONNE

Centre social l'Escale 2, place Méjane
06560 Valbonne Geré par MJC L'Île aux trésors

PROJET SENACS ET COORDONNÉES

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : **www.senacs.fr**

COORDONNÉES

**Caisse d'allocations familiales
des Alpes-Maritimes
06175 NICE Cedex 2**

LEXIQUE

Alsh : Accueil de loisirs sans hébergement
Cdad : Conseil départemental de l'accès au droit
Cidff : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
Clas : Contrat local d'accompagnement à la scolarité
Clic : Centre local d'information et de coordination (dédié aux personnes âgées)
Eaje : Établissement d'accueil du jeune enfant
Etp : Équivalent temps plein
Laep : Lieu d'accueil enfants-parents
Msap : Maison de services au public
Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHE À PARTIR DE 2018

2237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



ENQUÊTE 2017

DONNÉES 2016

2065

CENTRES SOLLICITÉS

1850

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



PRÈS DE **26 000**
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

13 ETP EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**

BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES DE
GOVERNANCE /PILOTAGE

25 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET SENACS

SENACS - SYSTEME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

